

1. *Débitrice:* **Charles Maulini & Cie**, route du Pas-de-l'Echelle 1, 1255 **Veyrier**
2. *Remarques:* Conformément à l'art. 301 LP, le commissaire au sursis de Charles Maulini & Cie convoque l'assemblée des créanciers, le 16 janvier 2003, à 14 h 30, à la salle E, Fédération romande des syndicats patronaux, rue St-Jean 98, 1201 Genève, et les avise qu'ils peuvent prendre connaissance des pièces pendant les vingt jours qui précèdent l'assemblée.

Denis Mathey, Avocats
1205 Genève

(00711710)